



# MOSELLE FIBRE

---

**Objet : Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Accompagnement de la transformation numérique des territoires**

## COMITE SYNDICAL DU 24 JANVIER 2023 DELIBERATION N° CSD 2023-251

Le 24 janvier 2023, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre TACCONI.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Francis BECK, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Frédéric LEVEE, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, Mme Brigitte TORLOTING.

Etaient Absents/Excusés : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, M. Mme Sylvie BOUSCHBACHER, Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Nicolas KARMANN, M. Roland KLEIN, M. Dominique LEROND, M. Thierry MICHEL, M. Michel PAQUET, Mme Sophie PASTOR, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Michel ROUCHON, M. Jean-Luc SACCANI, Mme Véronique SCHMIT, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, M. Bernard SIMON, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Patrick RISSER, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5721-2-1 ;

**VU** le rapport n° CSR 2022-251 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 24 janvier 2023.

**CONSIDERANT** les éléments ci-dessous :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du Comité Syndical du 12 décembre 2022. Il a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la structure et a permis de fixer les orientations qui sont inscrites dans le présent Budget Primitif (BP).

L'objectif de la présentation du Budget Primitif 2023 est de concrétiser ces orientations financières au travers de la mise au point du Budget Annexe Accompagnement.

\*\*\*

Le Budget Annexe « Accompagnement de la transformation numérique des territoires » retracera les mouvements budgétaires du pôle Accompagnement et de la Centrale d'achats.

Les adhérents de MOSELLE FIBRE pour la mission « Ingénierie numérique » pourront bénéficier d'un accompagnement sur les domaines suivants : archivage électronique, vidéoprotection, objets connectés et gestion de la donnée, Gestion Relation Citoyen / Dématérialisation, informatique et télécom ainsi que la cybersécurité.

L'accompagnement s'effectue, au choix de la Collectivité accompagnée, sur plusieurs étapes :

- Diagnostic,
- Etude de faisabilité,
- Passation de marché,
- Suivi de l'exécution.

En complément ou même en dehors de tout accompagnement, il sera proposé une Centrale d'achats dans les mêmes domaines afin de disposer de matériels ou de prestations validées par MOSELLE FIBRE, de prix attractifs et de se libérer d'une procédure de passation de marché public.

## 1. BUDGET PRIMITIF 2023

### a. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Primitif (BP) 2023 du Budget Annexe en mouvements réels :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	45 000,00	45 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	-	
=	=	=
<b>Total de la section d'investissement (3)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	731 500,00	731 500,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
=	=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (4)</b>	<b>731 500,00</b>	<b>731 500,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>776 500,00</b>	<b>776 500,00</b>

Le projet de BP présente une situation en équilibre à hauteur de 776 500 €.

### b. REPRISE DES RESULTATS 2022

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le Comité Syndical peut « au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte Administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats ». Le résultat définitif sera arrêté lors du vote du Compte Administratif.

#### 1. Affectation du résultat – compte 002 et 1068

Le présent Budget Primitif est le premier de ce budget annexe, il n'y a donc pas de résultat antérieur à reprendre.

### c. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### 1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont vocation à retracer les dépenses courantes du budget annexe de MOSELLE FIBRE (charges de personnel, de conseils, d'administration générale...). Les dépenses de fonctionnement correspondent donc aux moyens humains et matériels mobilisés pour conduire le projet d'accompagnement.

**Le budget de fonctionnement du Budget annexe Accompagnement s'élève à 731,5 K€ pour l'exercice 2023. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :**

- **Dépenses de personnel : 600 K€** correspondant à la rémunération d'une nouvelle équipe dédiée à ce projet : un Directeur du pôle Accompagnement, 5 chefs de projets thématiques (vidéoprotection, GRC/Démat, IoT et données, archivage électronique et cybersécurité), un chef de service des systèmes d'informations, 5 techniciens informatiques, un chef de service achat public et un gestionnaire des achats.
- **Administration générale : 85,5 K€.** Ces dépenses recouvrent les fournitures administratives, les locations de véhicules, le carburant...
- **Dépenses diverses : 1 K€** de régularisations comptables et **45 K€** de virement à la section d'investissement en mouvement d'ordre.

### BILAN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)			85 500,00		85 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)			600 000,00		600 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (3)			100,00		100,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>				<b>685 600,00</b>		<b>685 600,00</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)			900,00		900,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>				<b>686 500,00</b>		<b>686 500,00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)			45 000,00		45 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>45 000,00</b>		<b>45 000,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>731 500,00</b>		<b>731 500,00</b>
						+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>731 500,00</b>

## 2. Recettes de fonctionnement

### Recettes dans le cadre du projet d'Accompagnement

- **Participation des collectivités bénéficiaires de l'Accompagnement : 281,5 K€.** Ces fonds correspondent à la participation que verse une Collectivité lors d'un accompagnement et à la marge faite sur les matériels et prestations de la Centrale d'Achats.
- **Versement du Budget Principal : 450 K€.** Cela correspond à une fraction du retour usages aux membres pour équilibrer le budget annexe.

### BILAN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
4	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)			281 500,00		281 500,00
5	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)			450 000,00		450 000,00
<b>total des recettes de gestion courante</b>				<b>731 500,00</b>		<b>731 500,00</b>
6	PRODUITS FINANCIERS					
7	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
8	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
<b>total des recettes réelles de fonctionnement</b>				<b>731 500,00</b>		<b>731 500,00</b>
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
43	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
<b>total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>				<b>731 500,00</b>		<b>731 500,00</b>
						+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						
						=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>731 500,00</b>

#### d. SECTION D'INVESTISSEMENT :

##### 1. Dépenses d'investissement : 2023, outiller le dispositif d'Accompagnement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget correspondent principalement aux dépenses d'acquisitions de matériels informatiques et logiciels.

Les dépenses d'investissement de 2023 se répartissent comme suit :

- **Acquisition de matériel informatique : 45 K€.** Ces dépenses recouvrent l'acquisition des licences informatiques et l'acquisition de matériels informatiques.

## BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (y compris programmes) (6)			10 000,00		10 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)			35 000,00		35 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>				<b>45 000,00</b>		<b>45 000,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION - BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES - (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
<b>Total des dépenses financières</b>						
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>				<b>45 000,00</b>		<b>45 000,00</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>						
<b>TOTAL</b>				<b>45 000,00</b>		<b>45 000,00</b>
+						
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>45 000,00</b>

### 2. Recettes d'investissement

Il est retracé dans cette section le financement de l'investissement par l'autofinancement de la section d'investissement (opérations d'ordres).

## BILAN DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
<b>Total des recettes financières</b>						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>				<b>0</b>		

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)			45 000,00		45 000,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>				<b>45 000,00</b>		<b>45 000,00</b>

<b>TOTAL</b>						<b>45 000,00</b>
--------------	--	--	--	--	--	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						
--	--	--	--	--	--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>45 000,00</b>
---	--	--	--	--	--	------------------

\*\*\*

Le Président précise par ailleurs qu'en vertu des dispositions prévues par l'instruction comptable M14, le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres. Telles sont les caractéristiques essentielles du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023, sur lequel il a demandé aux membres de bien vouloir délibérer.

**LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- ARTICLE 1 : **ARRETE** le Budget annexe pour 2023 à 776 500 € en dépenses et en recettes réparties ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	45 000,00	45 000,00
Total de la section de fonctionnement	731 500,00	731 500,00
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>776 500,00</b>	<b>776 500,00</b>

- ARTICLE 2 : **VOTE** les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux ci-avant, étant précisé que le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,
- ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la délibération afférente.

Nombre d'élus participant au vote : 18

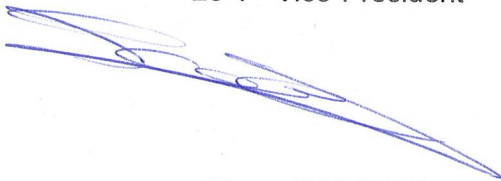
Adopté par : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

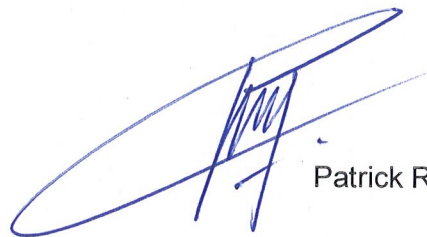
Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président



Pierre TACCONI

Le Secrétaire



Patrick RISSER